Réunion Conseil d'école
2 décembre 2021

À chaque mois le Conseil d'école se rencontre pour discuter de sujets qui nous tiennent à cœur. Tous les parents sont toujours les bienvenus à se joindre à nous ou à nous contacter à ceperelacombe@gmail.com

Voici un bref résumé de notre dernière rencontre:

-La FPFA travaille sur un projet pour comprendre les besoins des familles immigrantes de l'Alberta. Notre école a une représentante sur ce comité. Nous travaillerons avec la FRAP pour pouvoir bien comprendre les besoins des familles de notre école.

-Nous avons discuté des professionnels disponibles à notre école pour les élevés ayant besoin de support. Les services sont offerts par le CSCN et partage entre les diverses écoles.
A l'école Père Lacombe, une orthophoniste est présente 2 jours par semaine et fait le suivi de cas sévères a modérés en priorisant les élevés de maternelle.
Il y a une intervenante en santé mentale qui participe au projet Espoir. Elle vise l'amélioration de la santé mentale des élèves avec une approche de groupe. Cette année l'emphase est mise sur le bien-être relationnel, l'intimidation en ligne, l'anxiété, l'auto régulation des émotions et apprendre à jouer en groupe. Des programmes tels que vers le pacifique, théorie du choix et Kimochi sont utilisés.
Une conseillère pédagogique est disponible pour cibler des problèmes de comportement particuliers.
Le poste d'ergothérapeute au CSCN a besoin d'être comblé. Ce service sera disponible lorsque le poste sera comblé.
Edmonton Public School peut également fournir du support pour des cas très particuliers là ou le CSCN n'a pas les personnes ressources disponibles.
Pour les enfants des premières nations, des ressources supplémentaires peuvent être disponibles grâce au programme Jordan's principal.
Si votre enfant a besoin d'un suivi professionnel, vous pouvez communiquer avec son enseignant (e) pour discuter de la situation. Si nécessaire, une demande peut ensuite être transmise au CSCN. Partager le dossier de AHS peut aider à justifier la demande auprès du CSCN. Les demandes sont prioritaires par le CSCN en fonctions de la sévérité des besoins.

-Nous avons discuté du plan pour rattraper les retards attribuables à la Covid. Bien que les fonds promis par le ministère de l'éducation ne soient toujours pas disponibles, le CSCN et l'école ont commencé le travail. Des évaluations ont eu lieu pour les plus jeunes et continueront en janvier. Des enseignants des niveaux ciblés ont reçu des formations en mathématiques et littéracie.

-L'école Père Lacombe est première sur la liste de priorité du CSCN, en ce qui a trait au remplacement des portables. Refaire les planchers de l'école est une autre priorité au niveau des infrastructures.

-Le conseil d'école cherche une façon de mieux communiquer avec les parents et travaillera sur ce projet cette année.